

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT TYPE X1

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — Type. — X1. — Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 129 kg.

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT
16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St-Denis)

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier soudé, avec carrosserie en plastique.

Fourche. — Rigide.

Roues. — En alliage d'aluminium coulé. — Munies de pneumatiques de 2 1/2 x 9.

Pédalier. — A roue de 39 dents — cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 16 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

Le guidon est repliable. Il est maintenu en place par un levier de serrage et un dispositif de sécurité. La selle est susceptible d'être surbaissée.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 0,894 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,254 m. — Largeur 0,44 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,07 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 27 kg.

Poids du véhicule en ordre de route. — 29 kg.

Poids total autorisé en charge. — 129 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion — cycle à 2 temps — monocylindrique.

Alésage. — 39 mm — course 41,8 mm — cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — En plastique, contenance 2 litres — fermé par un bouchon vissé en laiton chromé avec possibilité de fermer la mise à l'air.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 4.300 t/mn — correspondant au couple maximum 2.000 t/mn — correspondant à la puissance maximum 3.600 t/mn.

Echappement. — Un tube, du type tromblon, d'un diamètre croissant progressivement de 18 à 58 mm, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0,450 litre (longueur 170 mm, diamètre intérieur 58 mm), comportant 2 diaphragmes percés de trous. La sortie est effectuée par un tube de 8 mm de diamètre intérieur. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0,68 litre. Le bruit mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962 est de 68 dBA. — Le silencieux porte à sa partie arrière droite une marque constituée par les chiffres 01, frappés et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 10 mm. — A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Tubulure d'admission de diamètre 10 mm, de longueur 240 mm. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, à haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Par pédalage — Décompresseur conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

Antiparasite. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. — Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.000 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier — cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents, entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 36 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un dispositif de verrouillage situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. — $\frac{175}{45} \times \frac{25}{11} = 8,84$

Avec des pneumatiques de 2 1/2 x 9 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,047 m) au régime du moteur de 1.000 t/mn, la vitesse atteinte est de 7,1 km/h. — Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à : 30,5 km/h.

5. - SUSPENSION

Fourche. — Rigide.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 70 mm commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 70 mm commandé par un levier à main gauche et câble.

Surface de freinage avant et arrière. — 24 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur agréé, à lampe jaune, et un feu rouge arrière qui complète l'équipement.

Catadioptré. — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration. — Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

8. - DIVERS

- Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication "CM" ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.
- Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière droite du cadre.
- Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique fixée sur l'ailette gauche de la culasse.
- L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit.
- Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 1 000 001.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 1^{er} septembre 1971 que le véhicule N°1 000 001 à moteur N° 8 691 260 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT type X 1 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AU-473-71
A Paris, le 5 octobre 1971
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : PROUST)

Vu :
Paris, le 5 octobre 1971
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : GAUVIN)

A Paris, le 5 octobre 1971
L'Ingénieur des TPE (Mines)
(Signé : HAZOTTE)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représentant dûment accrédité de "LA MOTOCONFORT" - 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

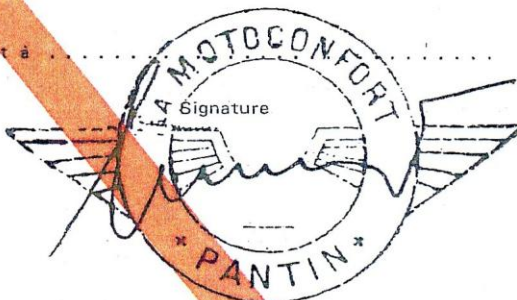
1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative :
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie : Solo
3 Type : X 1.	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type :	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 27 kg.
5 bis, Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : 129 kg.
	du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le
pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à
Signature


"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture".